

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2021

Présents : C. BONNAT, A. CAILLOT, R. DANIEL, E. ROULAUD, E. GOURLAOUEN Y. CHERBEIX P. MEYNARD, M.L. JACQUEMENT, M. AUBRUN, A. DANIEL, L. LAVAUD, R. GUINEBERT, G. JACQUEMENT

Absente excusée : V. FRICONNET

Arrivée de R. GUINEBERT à 19h20

Secrétaire de séance : E. ROULAUD

Ouverture de la séance à 19 h 05

1) Demandes de subvention au Conseil Départemental pour les travaux suivants :

* remplacement des fenêtres du logement de la Poste et du restaurant scolaire : présentation de devis : le Maire informe le Conseil qu'un menuisier s'est rendu sur place le 12/10, mais n'a pas encore transmis son devis. Ce sujet sera donc discuté lors d'une prochaine réunion.

* réfection de la Rue des Châtaigniers : présentation d'un devis : le Maire informe le Conseil que celui-ci a été demandé à l'entreprise EUROVIA, qui doit le transmettre pour le 15/10, puisque ce dossier doit être adressé au Département à cette date. Le revêtement de cette Rue doit être refait, suite aux nombreux travaux réalisés dans ce secteur depuis 2019 (année de construction de la Maison de Santé et cette année, construction des pavillons pour personnes âgées par l'ODHAC).

Le Maire informera le Conseil du montant estimatif de ces travaux, dès réception du devis correspondant. Accord du Conseil pour demander cette subvention au Département.

2) Projet d'extension de l'atelier de la Châtaigne : demande de subvention au Conseil Départemental, dans le cadre des CTD « Economie »

Le Maire rappelle au Conseil que ce dossier a fait l'objet d'une demande d'aide adressée à la DRAAF début Août 2021, dans le cadre du plan gouvernemental France Relance. Réponse attendue.

Le Maire informe le Conseil que ce projet n'est pas éligible au FEADER (crédits européens), Celui-ci n'étant pas cumulable avec les aides France Relance.

Accord du Conseil pour adresser une demande au Conseil Départemental

3) Prolongation de l'utilisation de la Salle Polyvalente par la Vie Familiale : avenant à la Convention du 14/04/2021

Suite à un retard dans la réalisation des travaux à « La Vie Familiale », une demande de prolongation de l'utilisation de la Salle Polyvalente jusqu'au 30 Novembre 2021, a été faite par le Directeur de cet établissement.

Accord du Conseil à l'unanimité pour prolonger la mise à disposition de cette Salle et autoriser le Maire à signer l'avenant correspondant.

4) Nouvelle requête déposée devant le Tribunal Administratif par un administré : signature d'une convention avec l'Avocat

Le Maire informe le Conseil qu'une nouvelle requête a été déposée par un administré auprès du Tribunal Administratif. Il est donc nécessaire de passer une nouvelle convention avec l'Avocat, chargé de défendre les intérêts de la Commune, afin de régler ses honoraires, qui s'élèvent à 1 500 € H.T. et qui seront remboursés par la Compagnie d'assurance.

Le Conseil autorise le Maire à signer cette convention.

5) Intercommunalité :

* Avis sur le projet de Pacte de Gouvernance adopté par le Conseil Communautaire le 09/07/2020 (projet de délibération ci-joint) :

Ce sujet est présenté par Alain CAILLOT.

De nombreux conseillers ne comprennent pas pourquoi cette charte doit être mise en place, car il n'y a pas de différence notable par rapport à ce qui se pratique actuellement.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal demande à prolonger le délai de réflexion avant de communiquer sa décision.

* Modification éventuelle du P.L.U intercommunal :

Ce sujet important doit être analysé de manière précise sur tout le territoire de la commune par l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

De nombreuses demandes de modification du PLUI ont été faites auprès du secrétariat de mairie. Celles-ci seront donc répertoriées par la secrétaire et débattues lors d'une réunion spécifique, qui aura lieu vendredi 22 Octobre à 20h à la Salle Polyvalente Espace Vire-Vent.

6) Taxe d'aménagement

Le Maire rappelle au Conseil qu'une délibération a été prise le 29/11/2017 pour le renouvellement de cette taxe, applicable aux différentes autorisations d'urbanisme qui sont délivrées et fixée à 1%. Cette délibération était valable jusqu'au 31/12/2020 et a été reconduite automatiquement pour un an jusqu'au 31/12/2021. Mais, il est nécessaire de la reprendre à la demande de la D.D.T. Le Maire propose de reconduire cette taxe au taux de 1%, à compter du 01/01/2022.

Accord du Conseil.

7) Souscription d'un contrat d'assurance pour la protection fonctionnelle des élus

Le Maire informe le Conseil que des devis ont été demandés à deux Compagnies d'assurance, mais ils ne sont pas encore reçus. Cette question sera donc examinée lors d'une prochaine réunion.

8) Questions diverses

*Présentation des colis de Noël pour les personnes âgées

Les colis proposés par la société LAREDY sont présentés par Alain CAILLOT.

Leur coût est de 17 € pour les personnes seules et de 26 € pour les couples.

Les bénéficiaires sont les personnes inscrites sur la liste électorale avant le 31 octobre 2021 et âgées de 70 ans et plus. Les personnes qui ne seraient pas inscrites sur la liste électorale à cette date ne seront pas prises en compte.

Signature du tableau de présence à la séance du Conseil le 30 juillet 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le secrétaire de séance,



E. ROULAUD

Le Maire,



C. BONNAT